

Voyager en règle

Pour voyager en règle, vous devez systématiquement être muni(e) d'un titre de transport valide, au format papier ou sur votre téléphone.

MONTER SANS TITRE DE TRANSPORT, C'EST FRAUDER !

Tous les titres de transport Soléa sont valables sur le réseau bus, tramway, tram-train et Filéa dans les communes de Mulhouse Alsace Agglomération (jusqu'à Wittelsheim station Graffenwald pour le tram-train).



Voyager avec un ticket ou un abonnement SUR SUPPORT PAPIER

LE TICKET PAPIER

- Oblitérez votre ticket **dès votre montée à bord**.
- En correspondance, **présentez toujours votre ticket au conducteur du bus**. Votre ticket est valable une heure à partir de l'oblitération.
- **Conservez votre ticket** pendant toute la durée du voyage.

L'ABONNEMENT PAPIER

- À chaque voyage, munissez-vous **de votre carte Pass' ET de votre coupon**. Le coupon séparé de la carte est sans valeur.
- **Présentez toujours votre abonnement (carte Pass' ET coupon)** au conducteur à chaque montée dans le bus. C'est obligatoire.



Voyager avec un ticket ou un abonnement SUR TÉLÉPHONE

LE TICKET SUR L'APPLICATION COMPTE MOBILITÉ, LE TICKET SMS OU LE M-TICKET SUR L'APPLICATION SOLÉA

- **Validez votre ticket sur votre téléphone** juste avant de monter dans le bus ou le tram et **présentez votre téléphone au conducteur du bus en montant**.
- Votre téléphone doit être **suffisamment chargé** pour la durée du voyage.

L'ABONNEMENT SUR L'APPLICATION COMPTE MOBILITÉ

- **Présentez toujours votre abonnement au conducteur à chaque montée dans le bus**. C'est obligatoire.
- Votre téléphone doit être **suffisamment chargé** pour la durée du voyage.

RÈGLEMENTATION GRATUITE

Certaines situations permettent d'accéder gratuitement et sans titre de transport au réseau Soléa :

- **Les enfants de moins de 4 ans** (maximum 3) voyagent gratuitement s'ils sont accompagnés d'un adulte en règle.
- **Le transport d'une poussette est gratuit.**
- **Les chiens guides d'aveugle et d'assistance ainsi que les animaux de petites tailles (chiens, chats) voyagent gratuitement.** Les autres chiens sont admis uniquement dans les bus en heures creuses moyennant le prix d'un ticket au tarif normal (voir conditions au verso).

AMENDES

Les agents de contrôle peuvent vérifier la validité des titres de transport à tout moment du voyage. Vous êtes invité(e) à leur présenter votre titre de transport ou votre smartphone.

- **Absence de titre de transport ou l'utilisation d'un titre de transport non valable : 51 €*.**
- **En cas de non-respect de la réglementation Soléa et du matériel Soléa** (véhicules ou installations) : **150 €*.**

*Tarifs valables depuis le 29/08/16

PAIEMENT DES AMENDES

- **en ligne** sur www.solea.info, rubrique Service contentieux
- **par chèque bancaire** à l'ordre de Soléa et adressé à : **Soléa • BP 3148 • 68063 Mulhouse cedex**
- **au service contentieux sur rendez-vous uniquement** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Pour prendre rendez-vous : 03 89 66 77 77
Accueil Soléa : 109 rue Lefebvre (en face du Parc Expo)
- **à l'agence commerciale Porte Jeune** à Mulhouse (sans rendez-vous, paiement uniquement).



EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE



Le port du masque est fortement recommandé à bord.

Guide du voyage



soléa

Votre réseau de transport est un service

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Soléa vous informe !



www.solea.info

Boutique en ligne - Horaires - Itinéraires - Infos trafic - Réservations Chronopro et Filéa



Application Soléa

M-ticket - Horaires en temps réel - Cartographie - Itinéraires - Infos trafic - Chronopro - Filéa. À télécharger gratuitement sur  l'App Store et  Google Play



Allô Soléa 03 89 66 77 77

Renseignements sur vos solutions de déplacements, tarifs, rendez-vous service contentieux, objets perdus et trouvés... Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h



Agence commerciale

Porte Jeune
Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30
Samedi de 9h à 12h15



Ces horaires sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année.



E-Rendez-vous à l'agence Porte Jeune

À réserver sur www.solea.info



Suivez Soléa Agglo Mulhouse sur les réseaux sociaux

Voyager en règle

Pour voyager en règle, vous devez systématiquement être muni(e) d'un titre de transport valide, au format papier ou sur votre téléphone.

MONTER SANS TITRE DE TRANSPORT, C'EST FRAUDER !

Tous les titres de transport Soléa sont valables sur le réseau bus, tramway, tram-train et Filéa dans les communes de Mulhouse Alsace Agglomération (jusqu'à Wittelsheim station Graffenwald pour le tram-train).



Voyager avec un ticket ou un abonnement SUR SUPPORT PAPIER

LE TICKET PAPIER

- Oblitérez votre ticket **dès votre montée à bord**.
- En correspondance, **présentez toujours votre ticket au conducteur du bus**. Votre ticket est valable une heure à partir de l'oblitération.
- **Conservez votre ticket** pendant toute la durée du voyage.

L'ABONNEMENT PAPIER

- À chaque voyage, munissez-vous **de votre carte Pass' ET de votre coupon**. Le coupon séparé de la carte est sans valeur.
- **Présentez toujours votre abonnement (carte Pass' ET coupon)** au conducteur à chaque montée dans le bus. C'est obligatoire.



Voyager avec un ticket ou un abonnement SUR TÉLÉPHONE

LE TICKET SUR L'APPLICATION COMPTE MOBILITÉ, LE TICKET SMS OU LE M-TICKET SUR L'APPLICATION SOLÉA

- **Validez votre ticket sur votre téléphone** juste avant de monter dans le bus ou le tram et **présentez votre téléphone au conducteur du bus en montant**.
- Votre téléphone doit être **suffisamment chargé** pour la durée du voyage.

L'ABONNEMENT SUR L'APPLICATION COMPTE MOBILITÉ

- **Présentez toujours votre abonnement au conducteur à chaque montée dans le bus**. C'est obligatoire.
- Votre téléphone doit être **suffisamment chargé** pour la durée du voyage.

RÈGLEMENTATION GRATUITE

Certaines situations permettent d'accéder gratuitement et sans titre de transport au réseau Soléa :

- **Les enfants de moins de 4 ans** (maximum 3) voyagent gratuitement s'ils sont accompagnés d'un adulte en règle.
- **Le transport d'une poussette est gratuit.**
- **Les chiens guides d'aveugle et d'assistance ainsi que les animaux de petites tailles (chiens, chats) voyagent gratuitement.** Les autres chiens sont admis uniquement dans les bus en heures creuses moyennant le prix d'un ticket au tarif normal (voir conditions au verso).

AMENDES

Les agents de contrôle peuvent vérifier la validité des titres de transport à tout moment du voyage. Vous êtes invité(e) à leur présenter votre titre de transport ou votre smartphone.

- **Absence de titre de transport ou l'utilisation d'un titre de transport non valable : 51 €*.**
- **En cas de non-respect de la réglementation Soléa et du matériel Soléa** (véhicules ou installations) : **150 €*.**

*Tarifs valables depuis le 29/08/16

PAIEMENT DES AMENDES

- **en ligne** sur www.solea.info, rubrique Service contentieux
- **par chèque bancaire** à l'ordre de Soléa et adressé à : **Soléa • BP 3148 • 68063 Mulhouse cedex**
- **au service contentieux sur rendez-vous uniquement** du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Pour prendre rendez-vous : 03 89 66 77 77
Accueil Soléa : 109 rue Lefebvre (en face du Parc Expo)
- **à l'agence commerciale Porte Jeune** à Mulhouse (sans rendez-vous, paiement uniquement).



EN PÉRIODE D'ÉPIDÉMIE



Le port du masque est fortement recommandé à bord.

Guide du voyage



soléa

Votre réseau de transport est un service

M
MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

Soléa vous informe !



www.solea.info

Boutique en ligne - Horaires - Itinéraires - Infos trafic - Réservations Chronopro et Filéa



Application Soléa

M-ticket - Horaires en temps réel - Cartographie - Itinéraires - Infos trafic - Chronopro - Filéa. À télécharger gratuitement sur  l'App Store et  Google Play



Allô Soléa 03 89 66 77 77

Renseignements sur vos solutions de déplacements, tarifs, rendez-vous service contentieux, objets perdus et trouvés... Du lundi au vendredi de 7h30 à 18h



Agence commerciale

Porte Jeune

Du lundi au vendredi de 7h45 à 18h30
Samedi de 9h à 12h15



Ces horaires sont susceptibles d'évoluer au cours de l'année.



E-Rendez-vous

à l'agence Porte Jeune

À réserver sur www.solea.info



Suivez Soléa Agglo Mulhouse sur les réseaux sociaux

Bien voyager ensemble

DANS LE TRAMWAY ET LE TRAM-TRAIN



Pour rentrer ou sortir du tram ou du tram-train, **appuyez sur le bouton central** situé sur les portes. Utilisez toujours les boutons même lorsque les portes se referment pour éviter tout risque de coincement.



Laissez descendre les autres voyageurs avant de monter dans le tramway.



Utilisez les portes doubles si vous avez une poussette, un vélo ou tout autre objet encombrant. Les portes simples près des cabines de conduite ne sont pas adaptées.

DANS LE BUS



L'arrêt du bus aux points d'arrêt n'est pas systématique : lorsque votre bus arrive, **éloignez-vous de la bordure du trottoir et faites signe au conducteur**, il s'arrêtera près de vous.



Montez **toujours par la porte avant** y compris avec une poussette (hors personnes à mobilité réduite).



Il est possible d'acheter un ticket Secours à bord auprès du conducteur. Ce ticket, valable 1h, est vendu au tarif de 2€*.

Toutes les informations sur nos titres sont disponibles dans notre guide tarifaire et sur www.solea.info



Pour demander votre arrêt, appuyez sur le **bouton « arrêt demandé »**. Lorsque le bus est arrêté, appuyez sur le **bouton « ouverture des portes »**.



Descendez uniquement par les portes **arrières ou centrales**.

SAVOIR-ÊTRE À BORD



Tout voyageur est invité à **céder sa place** assise aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, aux femmes enceintes ou aux personnes accompagnées de jeunes enfants.



Assurez-vous de **ne pas occasionner de nuisances sonores gênantes** pour les autres voyageurs lorsque vous utilisez un appareil sonore ou un téléphone sous peine d'amende de **51€***.



Il est interdit de fumer et de vapoter dans les véhicules sous peine d'amende de **51€***.



Afin de préserver la propreté et l'état du matériel dans le véhicule, il est **interdit de manger à bord et de mettre les pieds sur les sièges** sous peine d'amende de **51€***.

VOYAGER EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble des lignes tram, tram-train et bus du réseau Soléa sont accessibles.

• Lignes tram et tram-train




L'accès aux quais est dégagé et les rames sont accessibles de plain-pied.

• Lignes de bus



Les lignes sont assurées par des bus équipés de plancher bas et d'une palette rétractable (sauf aléa exceptionnel de type panne), qui est déployée uniquement si l'arrêt est aménagé et accessible.

Les arrêts accessibles sont identifiés par le pictogramme . Retrouvez les informations d'accessibilité des arrêts au point d'arrêt, sur les fiches horaires ou lors de votre recherche d'itinéraire en activant la coche « fauteuil roulant » sur le site www.solea.info ou sur l'application Soléa.

• Lignes de car 50 à 59

La desserte de ces lignes est assurée par des cars interurbains effectuant des liaisons au-delà de l'agglomération mulhousienne. Les cars ne sont **pas systématiquement équipés de dispositif garantissant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite****.

* Tarifs au 01/07/22 actuellement en vigueur

** Le bus 17, assuré en car, est également concerné.

VOYAGER AVEC UN CHIEN OU UN CHAT

Les chiens de petite taille et les chats sont autorisés à bord et voyagent gratuitement (bus, tram, tram-train) s'ils voyagent **dans les bras de leur maître ou s'il sont placés dans un panier de transport** (obligatoire pour les chats). Ces chiens sont exemptés de muselière.

Les chiens de moyenne et grande taille sont admis **uniquement dans les bus** en heures creuses lorsque l'affluence le permet, sans avoir le droit d'occuper un siège et moyennant le prix d'un ticket au tarif normal. Ils doivent obligatoirement être **muselés et tenus en laisse** par une personne majeure.

Ils ne sont pas admis dans les tram, tram-trains, cars, Filéa et Chronopro.

Les chiens d'attaque ne sont pas autorisés à bord.



Au-delà de Lutterbach, la tarification SNCF relative aux animaux s'applique à bord du tram-train.

VOYAGER AVEC SON VÉLO, SA TROTTINETTE, SON SKATEBOARD...

• Vélos

Le transport d'un vélo est autorisé dans le tramway et le tram-train si l'affluence le permet mais **interdit dans les bus, les cars, les véhicules Filéa et Chronopro**. Le tram-train est équipé de porte-vélos.

• Trottinettes

Les trottinettes sont autorisées dans le tram et dans le tram-train. Dans le bus, elles ne sont autorisées que si elles sont pliées.

• Skateboards...

Les skateboards, rollers, overboards sont autorisés uniquement s'ils sont tenus dans les bras de leur propriétaire ; **il est interdit de circuler avec ces équipements chaussés ou en état de fonctionnement** dans le tram, bus et tram-train.

VOYAGER EN SÉCURITÉ



Pour la sécurité de tous, les bus, tramways et tram-trains ainsi que les stations sont équipés de **caméras de vidéoprotection**.



Si vous voyagez debout, **tenez-vous aux barres de sécurité** prévues à cet effet tout au long du trajet afin d'éviter une chute notamment en cas de freinage d'urgence.



Il est fortement conseillé de plier votre poussette le temps du trajet. Sinon attachez votre enfant, enclenchez le frein et **tenez la poussette dos à la route** durant le voyage.



Il est interdit de transporter **des objets volumineux, des produits dangereux, explosifs ou inflammables**.



Il est interdit de **tirer les poignées d'alarme en dehors d'une situation d'urgence** sous peine d'amende de **150€***.

Des services certifiés

Soléa place la satisfaction de ses clients au cœur de ses actions.

Les lignes bus (journée) et tram, les 2 agences commerciales, le site web et l'accueil téléphonique sont certifiés NF Service par « AFNOR », organisme indépendant.

L'organisation de l'entreprise est certifiée ISO 9001 version 2015.

Ces logos garantissent la certification par AFNOR :

